



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 122854

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur le programme de remplacement des véhicules blindés à roues de la gendarmerie (programme VBG). Ainsi, afin de satisfaire aux besoins de la gendarmerie, le nouveau véhicule devrait offrir d'importantes garanties en matière de protection du personnel, de percussion et de franchissement. Par ailleurs, selon l'appel d'offres piloté par la direction générale pour l'armement (DGA), la solution retenue devrait être réalisée à partir d'un véhicule à roues en service dans une armée de l'Union européenne, notamment afin de favoriser, dans la durée, la mise en oeuvre de synergies de maintien en conditions opérationnelles (maîtrise technique, formation, maintenance, documentation, soutien en service). Un calendrier prévisionnel de réalisation de cette opération serait à respecter incluant des délais de livraison pour les premiers véhicules de série. En conséquence, il demande au Gouvernement si le choix du VBG tel qu'effectué tient compte de l'ensemble de ces exigences.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122854

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4224